

LE C.H.R.S.

Ouvert depuis 1981. le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale l'Hermitage, a pour mission d'accueillir, héberger et réinsérer des personnes sortantes de détention ou sous main de justice.



LE PUBLIC ACCUEILLI

Le C.H.R.S. l'Hermitage accueille :

- des hommes et femmes seuls majeurs
- exclusivement des sortants de détention et/ou sous main de Justice.



LES ACTIONS

Le C.H.R.S. conduit deux actions principales :

L'HÉBERGEMENT

- ✓ 14 places d'hébergement
- ✓ 2 studios individuels et 5 logements partagés (type T3, T4 et T5) entièrement équipés.
- ✓ Une chambre individuelle dans tous les appartements
- ✓ Des logements situés sur l'agglomération de Cergy-Pontoise

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Nous vous proposons un accompagnement socio-éducatif individualisé avec un travailleur social référent qui vous rencontre chaque semaine. Nous pouvons vous soutenir dans vos démarches administratives, la mise en place de vos soins, le lien avec les services judiciaires, la construction d'un projet professionnel, la recherche d'un logement ou sur d'autres aspects en fonction de vos demandes et besoins.



LA RÉPONSE ET LA RENCONTRE

Nous vous proposons une date de rencontre directement au service.

Pour les personnes incarcérées dans les centres de détention les plus proches, nous pouvons venir vous rencontrer directement en parloir.

Pour toutes les demandes, afin de préparer au mieux votre sortie, nous vous rencontrerons au moins à deux reprises afin d'échanger sur votre parcours et préparer votre projet de sortie.

Nous vous communiquerons ensuite la réponse par courrier.

L'ACCOMPAGNEMENT

ÉQUIPE

- ✓ 1 travailleuse sociale
- ✓ 1 travailleuse sociale coordinatrice
- ✓ 1 cheffe de service
- ✓ 1 directrice

DURÉE D'ACCUEIL

L'accueil au sein du CHRS n'est pas limité dans le temps, mais cela reste un dispositif intermédiaire pour trouver une solution de logement plus durable.

SERVICES ET ACTIVITÉS PROPOSÉS

Durant l'accompagnement, les résidents peuvent bénéficier de différents services et activités proposés par le CHRS et l'association ESPERER 95 :

- ✓ Consultations psychologiques individuelles
- ✓ Service Accompagnement Formation
- ✓ Chantiers d'insertion
- ✓ Service Accompagnement Vers et Dans le Logement (SAVDL)



●●● LA DEMANDE AU C.H.R.S. l'Hermitage

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

Pour adresser une demande d'hébergement et d'accompagnement social au CHRS l'Hermitage, il vous suffit d'écrire une lettre directement au service, à l'attention de :

CHRS l'Hermitage : 69, rue Saint-Martin 95300 Pontoise

Ou de nous la transmettre par l'intermédiaire de votre CPIP référent.

Pour que votre demande soit étudiée, il est nécessaire que votre CPIP référent ou votre référent social nous fasse aussi parvenir une fiche de liaison vous concernant.

QUAND FAIRE LA DEMANDE ?

Dès que vous souhaitez préparer votre sortie et que vous êtes permissionnable, vous pouvez nous faire parvenir une demande.

OU

CHRS l'Hermitage
69, rue Saint-Martin - 95300 Pontoise

COMMENT



Mail

chrs.hermitage@esperer-95.org



Téléphone

01 30 38 36 89 / 06 73 84 12 07



www.esperer-95.org



Espérer 95



ESPERER 95

QUI

Directrice :
Élise MORIENNE

Cheffe de service :
Anaïs BENGUIGUI

Coordinatrice :
Céline DURCHON

FINANCEURS - PARTENAIRES



Cofinancé par
l'Union européenne



PRESENTATION DU SERVICE
À DESTINATION DU PUBLIC